

Lot n° : 2
Section : AS
N° : -

Superficie : 454 m²
Superficie de plancher maximale : 240 m²

Maître d'Ouvrage



22, rue Benjamin Franklin
Bâtiment Le Phoenix
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Urbaniste-Paysagiste



46 rue Benjamin Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@verstrada.fr

Géomètre - Expert - BET VRD



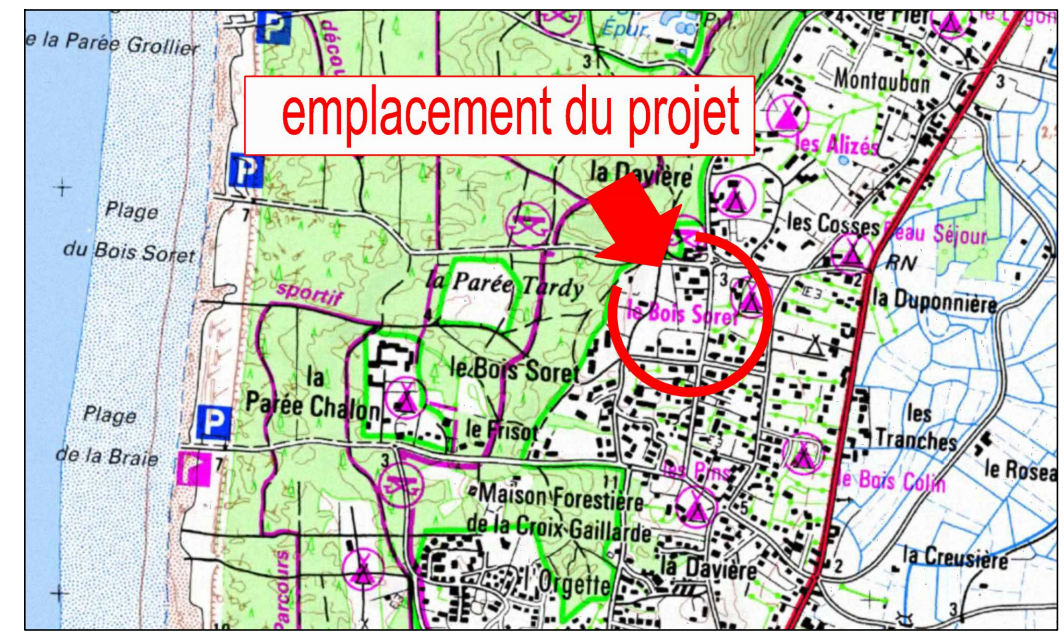
46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS
Route de la Rive
Lotissement à usage d'habitation
" Le Hameau de l'Océan "

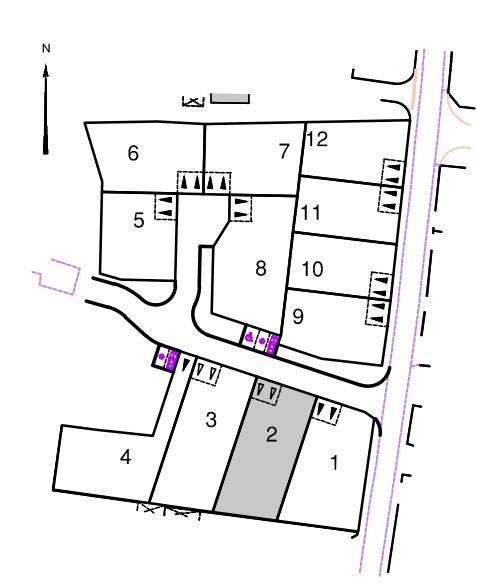
autorisé par arrêté N°PA 085 164 24 C0005 du 4 mars 2025

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION

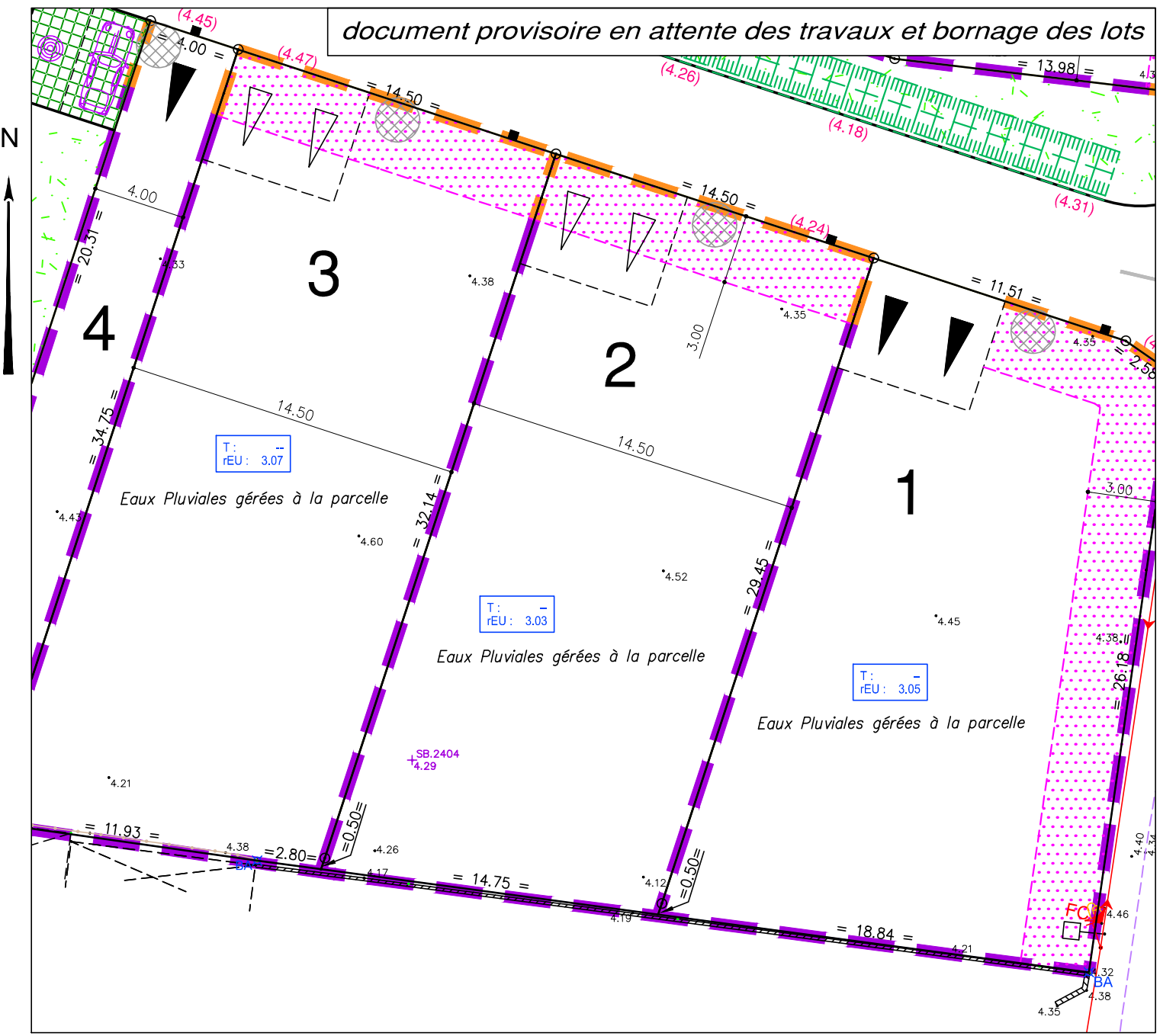


PLAN D'ENSEMBLE



LÉGENDE CLÔTURE

- Orange dashed line:** A l'alignement des voies publiques et privées et sur un recul minimum de 3m par rapport à ces mêmes voies sur les limites séparatives, ou jusqu'au droit de la construction
- Clôture composée soit :**
 - D'un grillage et d'une haie, d'une hauteur maximum de 1,40m. Le grillage sera implanté en limite avec l'obligation de planter une haie arbustive ou d'essences vivaces (composée d'au moins trois essences) à l'intérieur du lot.
 - D'un mur plein maçonné et enduit ton pierre sur les deux faces, d'une hauteur totale de 1,40m.
- Purple dashed line:** Sur les autres limites
- Clôture d'une hauteur maximale de 1,80m constituée soit :**
 - D'un grillage, doublé ou non d'une haie (composée d'au moins trois essences).
 - D'un mur plein maçonné et enduit sur les deux faces.
 - D'une clôture bois ajourée ou persiennée pour limiter la prise au vent.
 - D'un muret réhaussé d'un dispositif à claire-voie.



LEGENDE

- Pink dotted area:** Zone non constructible
- Triangle in circle:** Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Triangle in square:** Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum sauf le lot 4)
- Purple circle:** Emplacement des places de stationnement publiques
- Green dashed line:** Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Green star:** Végétation existante
- Envelope icon:** Aire de présentation containers ordures ménagères

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00:** - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00):** - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- Black square:** - regard tabouret EU
- T: -** - cote tampon du regard EU
- rEU: 00.00:** - cote radier du branchement EU } => cotes projet (à vérifier sur place)
- Star icon:** - candélabre
- Circle with cross icon:** - emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
- Red arrow icon:** - signe d'appartenance
- Blue arrow icon:** - signe de mitoyenneté
- Blue circle icon:** - borne OGE

Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

